

Le P'tit Vaulien

N°30 – juin 2026



Edito de la municipalité sortante

Maintenant que le calme est revenu après les dernières élections communales, la municipalité sortante prend pleinement acte du choix exprimé par les électeurs et réaffirme son engagement à respecter et à soutenir les principes démocratiques inscrits dans notre constitution cantonale.

Force est de constater que certaines affirmations auraient mérité d'être vérifiées ... avant de tomber dans la rumeur publique et ceci

bien au-delà des limites communales, rumeurs qui peuvent parfois avoir de lourdes conséquences autant personnelles que professionnelles.

La municipalité reste motivée à relever tous les défis et dossiers qui lui seront présentés et à ne pas décevoir une certaine tranche de la population.

Merci à toutes les personnes qui ont accordé leur confiance aux quatre municipaux sortants et merci à toi, Claude Goy, pour ton engagement, ton investissement et le temps que tu as donné pour ton village durant ces quinze années en qualité de municipal.

Bienvenue à notre jeune collègue, Dany Moffrand. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction et de plaisir dans cette nouvelle fonction.

Félicitations aux membres du Conseil communal pour l'intérêt porté à la cause publique et la future collaboration.

La municipalité vous souhaite un bel été.

A Léo Maire qui porte haut les couleurs de Vaulion ! Félicitations à lui pour ses titres de Champion suisse en télémark.



Il y a des heures pour les travaux bruyants (tondeuses, tronçonneuses, etc...)
Autorisés du lundi au samedi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00. Interdits dimanche et jours fériés et entre 12h00 et 13h00 du lundi au samedi !



L'administration communale sera fermée du 18 au 28 juin 2026 et du 20 au 31 juillet 2026.

Administration communale

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
1325 Vaulion

Greffe et Contrôle des habitants : 021/843 29 71
greffe@vaulion.ch
Bourse : bourse@vaulion.ch

Horaires : Mardi de 19h00 à 20h30
Mercredi de 9h00 à 11h00

Un champion suisse de télémark à Vaulion

Léo Maire – champion suisse de télémark catégorie U16 et U21

Léo Maire, habitant de Vaulion, est devenu Champion suisse de télémark, catégories U16 et U21, lors des derniers championnats suisses de début avril à Scuol dans les Grisons.

Léo a découvert cette discipline à Thyon-Les Collons lors d'un stage d'initiation par le plus grand club formateur de Suisse « Le Mouch'Paba Telemark Club » il y a quelques années.

Déjà grand adepte du ski alpin, cette façon de dévaler les pentes l'a enchanté si bien que depuis la saison 2022-2023, il s'entraîne et participe à des compétitions. 2026 fut sa première saison importante puisqu'il fait maintenant partie de « l'Equipe Suisse Junior ».

Le télémark, c'est **un ski de descente avec talon libre**, un style **souple et esthétique**. Lors des compétitions, le temps, des juges, un saut, un loom (virage à 360°) et du skating sont nécessaires pour établir un classement. C'est donc une discipline qui mélange la vitesse, l'esthétisme et la technique. Parfait pour ceux qui aiment la glisse avec élégance et liberté.

Léo va fêter ses 16 ans cet été et cela va marquer du changement dans sa carrière de sportif puisqu'il pourra obtenir une licence FIS et participer à des Coupes du monde de télémark dès la saison prochaine.

La Commune de Vaulion le félicite pour ces excellents résultats de l'hiver dernier et lui adresse ses meilleurs vœux pour la poursuite de sa carrière de télémarqueur.



Une nonagénaire en fin 2025

Mme Suzanne Tollardo a fêté ses 90 ans en décembre 2025. La Municipalité, afin de marquer cet événement, a invité Mme Tollardo à partager un repas au restaurant. Ce moment en toute convivialité a permis de retracer sa vie.

De gauche à droite : C. Goy, D. Perotti, C. Languetin, Mme S. Tollardo, derrière son beau-fils M. Naegele, C. Paccaud et B. Martignier



Naissance

La Municipalité félicite les heureux parents et souhaite la bienvenue à

Jonas Telley - né le 31.03.2026



QUELQUES NOUVELLES DU PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS



© Gabriel Lado

SENTIER DE L'EAU ET DU VALLON DU NOZON

Balade et chasse au trésor pour les familles

Le Sentier de l'eau et du Vallon du Nozon a été inauguré début mai. De Vaultion à Croy, en passant par Romainmôtier, l'itinéraire aborde des thèmes liés à l'eau. Des modules ludiques et une chasse au trésor sont destinés aux enfants.

Suivez le cincle plongeur et jetez-vous à l'eau ! Mascotte du nouveau sentier conçu par le Parc naturel régional Jura vaudois cet oiseau incroyable sert de guide aux randonneurs le long du nouveau Sentier de l'eau et du Vallon du Nozon. Entre Vaultion et Croy, en passant par Romainmôtier, 12 postes didactiques permettent de découvrir la géologie du massif jurassien, la biodiversité aquatique, les écosystèmes, l'histoire et le patrimoine. Une chasse au trésor est destinée aux enfants. A l'arrivée à Romainmôtier, une petite récompense les attend à La Porterie.

Le projet a été élaboré en étroite collaboration avec les communes, les institutions et les partenaires régionaux. Entièrement balisé, il est d'accès facile et desservi par les transports publics.

Départ : Vaultion
(arrêt TP Nidau)
Arrivée : Gare de Croy-
Romainmôtier

5,6 km
-267 m
2 heures
www.parcjuravaudois.ch



Le ramonage est obligatoire !

La Municipalité rappelle que dans le canton de Vaud, le ramonage est obligatoire pour des raisons de sécurité incendie et d'asphyxie. Il concerne tous les conduits de fumée et installations de combustion, raccordés de manière durable à un chauffage, une production d'eau chaude ou une installation de cuisson (hors cuisinières à gaz).



Pour la Commune de Vaulion, le ramoneur concessionnaire est Patrice Robert-Grandpierre à Pompaples. Seul ce ramoneur officiel est autorisé à effectuer le ramonage sur notre commune.

La fréquence des interventions dépend de chaque installation. Le ramoneur gère cela et prend contact avec chaque propriétaire en temps voulu. Si un propriétaire refuse cette intervention qui est à sa charge, il va au-devant de sanctions (dénonciation et amende).

En résumé, le ramonage est obligatoire, réglementé, communalement organisé et strictement encadré dans le canton de Vaud. Il vise avant tout la prévention des incendies et des risques d'asphyxie.

Moustique tigre - recommandations

Le moustique tigre est une espèce invasive désormais installée dans plusieurs communes vaudoises (dont Nyon, Lausanne, Vevey, Bussigny, etc.).

Il est très agressif, pique de jour et peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika (le risque reste faible en Suisse, mais réel).

Quelques centimètres d'eau stagnante pendant quelques jours suffisent à sa reproduction.



Gestes de prévention à faire chez soi (jardin, balcon, terrasse)

Supprimer l'eau stagnante (le plus important)

- **Retourner ou ranger** tous les récipients inutilisés (pots, jouets, pneus, bâches).
- **Fermer hermétiquement** les réserves d'eau (récupérateurs d'eau, pieds de parasols) ou les couvrir avec une moustiquaire.

www.moustiques-suisse.ch et www.vd.ch

Lutte contre le frelon asiatiques

Il y a quelques semaines un nid de frelons asiatiques a été découvert sur notre commune et détruit.

La Municipalité souhaite vous rendre attentif à cette espèce invasive qui nuit fortement aux abeilles.



C'est pourquoi, chacun doit être vigilant. Vous pouvez repérer ces nids aux abords des habitations ou en pleine forêt, dans la nature. Ces nids doivent être signalés et détruits au plus vite.

Le signalement se fait sur le site internet suivant : <https://frelonasiatique.ch> . L'administration communale se tient à votre disposition pour tout complément d'information.



Des nouvelles du Plan Energie et Climat Communal - PECC

La Commission du Développement durable poursuit les mises en action retenues. De nouveaux membres vont rejoindre la commission durant l'été, conséquence du changement de législature.

Action n°4 Favoriser la participation et l'engagement de la population.



Nous cherchons!

Savoir-faire & artisans locaux.

Pour préserver le climat et améliorer notre quotidien, nous recensons et valorisons les savoir-faire et artisans locaux afin d'encourager les réparations de proximité et soutenir les professionnels de la région.

Pourquoi participer ?

Parce que cela permet de savoir qui peut réparer quoi près de chez nous, de réduire les trajets et de prolonger la vie des objets.

Quels bénéfices pour la commune ?

Cela dynamise l'économie locale, maintient les compétences sur le territoire et favorise les échanges entre habitants.

La promotion des produits régionaux à la fromagerie-épicerie Bays continue. Vous trouverez, les actions suivantes ces prochains mois.

Juin	Huile de cameline – Nicolas Chenuz
Juillet	Yogourt, fromage frais de brebis – Luc Rempe
Août	Tomme de la Duchatte et Brie – Fam. Poncet
Sept.	3 produits de la Gourmanstine
Octobre	Confiseries – Joëlle Berthoud
Nov.	Divers produits de la Savonnerie des Bleuets

Voici un nouveau projet, le recensement des forces en présences sur notre commune. N'hésitez pas à transmettre vos savoir-faire. Les habitants pourront ainsi, par la suite, se mettre en contact pour réaliser diverses réparations, projets ou autres.

Le Commission prépare également conjointement avec leurs homologues de communes voisines, une séance d'information sur l'assainissement des bâtiments. Cette rencontre ouverte à toute la population se déroulera en automne. Un flyer sera envoyé en temps voulu.

Quel est le lien avec la protection du climat ?

Réparer localement réduit la consommation de ressources et les émissions liées aux transports, contribuant ainsi à diminuer notre empreinte carbone.

Intéressé/e? Faites-nous connaître votre savoir-faire au moyen du formulaire ci-après (scanner simplement le QR Code) ou par mail à greffe@vaulion.ch en indiquant SVP:

- Nom/Prénom
- Numéro de téléphone
- Type(s) de savoir(s)-faire
- Lieu où aura lieu la réparation



Les modalités (délais de traitement, éventuelle contribution, ...etc) sont à convenir directement entre les personnes concernées.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Ce que tu peux faire pour lutter contre le gaspillage alimentaire :

- Planifier ces achats
- Stocker ces aliments de manière appropriée
- Connaître les dates de conservation
- Utiliser intégralement les denrées alimentaires
- Connaître les denrées alimentaires

Consulter ces sites internet, vous permettra d'en savoir plus et de réduire le gaspillage alimentaire !



www.savefood.ch et www.lesfaiseurs.ch

Le dossier électronique du patient (DEP) est votre dossier de santé en ligne sur la plateforme Cara, gratuit, hautement sécurisé et qui vous appartient. Il contient vos documents de santé et permet, avec votre autorisation, aux professionnels de la santé de consulter les données médicales qui sont pertinentes pour votre traitement. L'objectif est de rendre votre prise en charge plus efficace et plus sûre.

Les documents peuvent y être déposés et consultés :

- par vous-même ou votre représentant
- par les professionnelles et professionnels de santé que vous avez autorisés.


Il peut s'agir par exemple de votre rapport de sortie de l'hôpital ou d'un autre rapport médical, de votre carnet de vaccination, de la liste de vos médicaments, de résultats de laboratoire ou de vos directives anticipées.

Quelques notions clé :

- **Disponibilité** : lors d'une consultation ou toute autre occasion, vos informations de santé sont accessibles facilement aux personnes que vous aurez choisies.
- **Propriété** : vous êtes et resterez toujours propriétaire de ce dossier et des données qu'il contient.
- **Confidentialité** : vous décidez quels professionnels de santé peuvent accéder à vos données et quel type de document peut être consulté. Les assureurs maladies, les employeurs ou encore l'État n'ont aucun accès aux données.
- **Sécurité** : l'accès aux données est totalement sécurisé et régi par la loi. L'accès à votre DEP se fait via un identifiant numérique qui augmente encore la sécurité : le canton de Vaud met à disposition de ses habitants la VaudID-santé.

Réseau Santé Nord Broye
En Chamard 55 A
1442 Montagny-près-Yverdon
024 424 11 00 – dep@rsnb.ch
www.rsnb.ch

Cara
Route de la Corniche 3A
1066 Epalinges
021 566 84 51
www.cara.ch



**N'hésitez pas à
consulter les sites
internet ci-contre !**

Hébergement de type Airbnb / location de courte durée

Le canton de Vaud **autorise la location de courte durée**, mais l'encadre strictement afin de **préserver le parc de logements** et d'assurer une **concurrence équitable** avec l'hôtellerie traditionnelle. Les règles s'appliquent aux **propriétaires comme aux locataires**.

Une limite de 90 jours de location par année est autorisée

- La mise en location **jusqu'à 90 jours par an** ne nécessite **pas de changement d'affectation** du logement.
- **Au-delà de 90 jours/an**, la location est considérée comme un **changement d'affectation** et une **autorisation communale est obligatoire** (dossier motivé).
- Louer plus de 90 jours sans autorisation peut entraîner des **sanctions**.



Obligations administratives

Tout hébergeur doit :

1. **S'annoncer auprès de la commune** (qui tient un registre officiel des loueurs).
2. **Tenir un registre des hôtes** (identité, dates d'arrivée et de départ).
3. **Permettre les contrôles** (police, fiscalité, taxe de séjour) et prélevé la **taxe de séjour qui est obligatoire** pour chaque nuitée. L'hôte doit la **percevoir et la reverser lui-même** à la Commune.

L'administration communale se tient à votre disposition.

Union des Sociétés Locales – Calendrier des manifestations - Printemps 2026

Juin

6	Marché villageois
11	Conseil communal
17	Exercice pompiers
20	Drink Pong Org. Sté de Jeunesse
24	19 ^{ème} Cross des Grottes
25	Pique-nique de la Gym-Dames
26	Souper de la Cagnotte de l'Auberge du Morez
27	Journée et repas du Tir

Juillet

Vacances scolaires : du 27 juin au 16 août 2026

1-5	Giron du Centre FVJC à Ollon
2	Dernier entraînement du Footing
3	Grillades du Footing
4-5	Sortie du Tir à Coire
15-19	Giron de la Broye FVJC à Granges-Marnand
18-19	Sortie du Footing à Loèche-les-Bains
29 - 02.08	Giron du Nord FVJC à Arnex

Août

1	Fête nationale à la Cantine Org. USL
6	Reprise entraînement du Footing
12-16	Giron du Pied du Jura FVJC à Moiry
22	Dernier tir militaire
22-23	Course de la Musique

Septembre

Jeune fédéral 21.09.2026

4-13	Tir Cantonal FVJC au Mont/Lausanne
5-6	Course de la Gym-Dames
12	Commission de Gestion – tournée des alpages
26	Course du Chœur mixte
29	Reprise du Chœur mixte

Octobre

Vacances scolaires : du 10 au 25 octobre 2026

2	Assemblée de la Jeunesse
3	Désalpe de la Busine et Tir de clôture
7	Exercice pompiers
10	Souper de soutien de la Jeunesse
23	Dîner de soutien du FCVN à Croy
24	Raisinée de l'Abbaye
31	Journées de soutien du Téléski

Dates 2027 à retenir

9 janvier –
Petit Nouvel-An

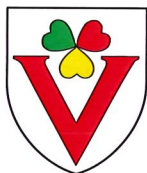
Novembre

6	Assemblée du Ski-Club
7	Commission de gestion – tournée des bâtiments
8	Brunch du Ski-Club
18	Assemblée des Sociétés locales
21	Assemblée du Chœur mixte

Décembre

Vacances scolaires : du 24 décembre 2026 au 10 janvier 2027

3	Dernier entraînement Footing	16	Noël des Aînés de la Paroisse
4	Téléthon	17	Noël de la Gym-Dames
5	Noël du Footing	19	Souper batterie Jeunesse
9	Assemblée du Téléski	23	Vin chaud de la Commune
12	Souper Cagnotte Trois Cœurs	25	Noël à l'Eglise
15	Noël du Chœur mixte	30-2	Nouvel-An Org. Jeunesse



VAULION – Samedi 1^{er} août 2026

Fête nationale à la Cantine

Programme :

17h30 Apéro offert par la Commune

18h30 Partie officielle

19h00 *Repas (uniquement sur inscription)

Soirée musicale et dansante avec l'orchestre **GUY ROLLAND - JETSET**

20h15 Cortège aux flambeaux

21h30 Feu du 1^{er} août suivi par des feux d'artifices

*Au menu : Hamburger, frites, salade et dessert pour Fr. 25.00

Inscriptions par mail jusqu'au 17 juillet 2026 dernier délai à :

c.paccaud@vaulion.ch ou par SMS au 079 436 82 48 en indiquant le nbre de repas.



Une nouvelle prestation au Contrôle des Habitants

La commune de Vaulion a adhéré à cette nouvelle plateforme qui permet l'annonce en ligne d'un changement d'adresse d'une commune à l'autre aussi bien dans le canton que dans toute la Suisse pour autant que les deux communes participent à la plateforme eDéménagement.



eDéménagementCH

Cette solution, harmonisée au niveau suisse, est accessible dans 24 cantons et a vocation à être généralisée à terme à tout le pays.



Découvrez la Suisse avec la
carte journalière dégriffée
Commune.



cartejournaliere-commune.ch

Nous vous rappelons que la Commune de Vaulion vend des cartes journalières dégriffées Commune.

Celles-ci sont valables une journée sur tous les trajets de l'abonnement général CFF, en 2e classe ou en 1e classe. Le prix varie selon la date de l'achat et l'évolution du contingent national. La carte peut être achetée de 6 mois à un 1 jour avant le voyage.

Pour cela, il suffit de vous rendre au guichet à l'Administration communale pour effectuer votre achat, en cash ou par Twint.

Impressum

Editeur : Commune de Vaulion

Rédaction : Valérie Meyer

Site internet : www.vaulion.ch

E-mail : greffe@vaulion.ch

Imprimerie : Imprimerie de Vallorbe

Prochaine parution : décembre 2026

Délai publication : mi-novembre 2026